

**Le 13 octobre 2020**

Chères Labègeaises, chers Labègeois,

Je m'adresse à nouveau directement à vous par courrier pour faire le point sur les nouvelles mesures prises par la préfecture. La situation sanitaire le nécessite.

Nous devons constater que l'évolution du virus Covid-19 est défavorable dans notre Région.

La métropole toulousaine et 17 communes limitrophes, dont Labège, sont placées en zone d'alerte maximale depuis le 12 octobre.

Le dispositif de sécurité sanitaire a été ajusté en conséquence. Un nouvel arrêté préfectoral fixe des mesures, pour une période allant jusqu'au 27 octobre 2020.

J'invite chacun d'entre vous à maintenir les gestes barrières et appliquer les nouvelles consignes et recommandations dont voici les principales mesures :

- le port du masque dès l'âge de 11 ans est obligatoire sur l'espace public de 7h à 3h du matin
- les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique sont interdits
- les rassemblements à caractère festif et / ou familial organisés dans les Établissements Recevant du Public (ERP) sont interdits
- les pratiques d'activités physiques et culturelles en milieu clos sont interdites pour adultes. Elles demeurent autorisées pour les enfants
- les pratiques d'activités physiques dans des établissements de plein air sont autorisées sous réserve de respecter les règles de distanciation physique
- les activités physiques et sportives dans l'espace public sont autorisées dans la limite de 10 personnes par groupe
- les salles de sport sont dès aujourd'hui fermées
- les bars sont dès aujourd'hui fermés
- les restaurants restent ouverts jusqu'à minuit en semaine et 1h du matin les vendredis et samedis soirs. Le nombre maximal de convives par table est limité à 6 personnes. La mise en place d'un cahier de rappel pour permettre la traçabilité des clients est obligatoire.

Dès à présent, nous travaillons sur les accompagnements à mettre en place pour soutenir les habitants, le tissu associatif et les acteurs économiques qui sont à nouveau impactés.

Cette période inédite se poursuit et nous devons nous adapter pour y faire face. C'est grâce au civisme et à l'implication de chacun d'entre nous que nous la surmonterons le plus rapidement et le plus sereinement possible.

Pour ma part, assisté de toute l'équipe municipale (agents, élus), je ferai mon possible pour vous accompagner. N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet de notre commune : [www.labege.fr](http://www.labege.fr). Nous le renseignons au fur et à mesure des nouvelles directives pour vous tenir informé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent Chérubin, Maire de Labège

